



RAPPORT TRANSNATIONAL

SUR LA MISE EN PLACE DU LABEL EUROPÉEN DES LANGUES



This project has been funded with support from the European Commission.
This material reflects the views only of the author, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Le présent rapport est basé sur les contributions des auteurs suivants:

Raya Stanachkova, KU TU Ltd., Bulgaria
Kati Valtonen, Omnia, the Joint Authority of Education in Espoo Region, Finlandia
Alan Bruce, Universal Learning System, Irlanda
Elisabetta Delle Donne e Antonio Giordano, Pixel, Italia
Audrone Auskeliene e Olga Medvedeva, Public Service Language Centre, Lituania
Richard Rossner, EAQUALS, Evaluation and Accreditation of Quality in Language Services, Regno Unito
Anca Colibaba e Monica Vlad, EuroEd Foundation, Romania
Laura-Mihaela Muresan e Liliana Dellevoet, Prosper-Ase Language Centre Association, Romania
Gemma Delicando e Mercedes Rico Garcia, Universidad de Extremadura, Spagna
Anna Lagnevik e Lieselotte Wengberg, Fagelskolan, Svezia

EDITÉ PAR
Elisabetta Delle Donne
Pixel, Italia
eli@pixel-online.net

Le présent rapport est l'un des résultats du projet NELIP financé par la Commission Européenne dans le cadre du Programme Lifelong Programme – KA2 Languages (Projet numéro: 519129-LLP-2011-KA2-KA2NW).

7 Janvier 2013

RAPPORT TRANSNATIONAL SUR L'IMPLEMENTATION DU LABEL EUROPEEN DES LANGUES

INDEX

1. Avant-propos	P. 4
2. Introduction	P. 6
3. Le Label Européen des Langues	P. 6
4. Les Agences Nationales chargées du Label Européen des Langues dans les Pays membres	P. 9
5. Les campagnes du Label Européen des Langues	P. 10
6. Attribution du Label Européen des Langues	P. 15
7. Evaluation réalisée par le réseau NELLIP	P. 18
8. Impact du Label Européen des Langues évaluée par l'équipe NELLIP	P. 22
9. Recommandations	P. 23
10. Conclusions	P. 26
11. Remerciements	P. 26

1. Avant-propos

Le «Label Européen des Langues» est l'un des résultats principaux d'un projet pilote intitulé «Label Européen» lancé par la Commission Européenne (CE) en 1998, en conformité avec les recommandations du Livre blanc (1995) «White Paper on Teaching and Learning » (Objectif 4: Méthodes innovantes pour l'apprentissage des langues). L'objectif initial du Label était celui d'identifier et de diffuser des projets innovants dans les processus d'enseignement et d'apprentissage au niveau européen. Dès le début, le Label a été caractérisé par un potentiel très intéressant: lors de la première année, presque 150 projets ont reçu cette reconnaissance dans les «Pays pionniers». A partir de ces données, en 2001 on a décidé d'étendre cette initiative au niveau européen et de lui donner un caractère totalement autonome.

Le "Plan d'action pour l'apprentissage des langues et la diversité linguistique", qui a été approuvé par la CE en 2003, a proposé que le Label soit élargi dans les pays concernés avec l'introduction d'un prix annuel à remettre à l'institution qui avait favorisé les plus grands progrès dans les domaines de l'apprentissage d'une langue étrangère, et d'un prix pour le/la meilleur professeur de langues. Les deux nouvelles activités (qui ont été lancées dans un tiers des pays participants) visaient à faire connaître des histoires de réussite dans les domaines de l'apprentissage et l'enseignement des langues. Les pays sont libres de définir la nature de ces prix, en décidant, par exemple, de les accorder aux personnes qui agissent en qualité d'ambassadeurs pour l'apprentissage des langues. Le prix se présentait comme une reconnaissance de leur contribution particulière aux processus d'apprentissage et d'enseignement des langues.

Au fil des ans, les objectifs du Label Européen des Langues sont devenus de plus en plus ambitieux. Aujourd'hui cette reconnaissance concerne tous les niveaux et tous les stades de l'éducation et de la formation; elle vise à récompenser les initiatives innovantes dans les domaines de l'enseignement et l'apprentissage des langues ; elle contribue à améliorer et à diffuser les résultats des initiatives dans ces domaines ; elle favorise la promotion de l'intérêt public afin d'améliorer les compétences linguistiques. Les objectifs de plus en plus ambitieux du Label correspondent donc parfaitement à l'importance croissante du multilinguisme.

Le rôle du multilinguisme a déjà été reconnu dans les conclusions du Conseil Européen de Barcelone (2002), au cours duquel il a été proclamé comme objectif ambitieux de «langue maternelle + 2 » : tous les citoyens doivent avoir la possibilité d'acquérir des connaissances et des compétences dans deux langues étrangères, à ajouter à leur langue maternelle. Depuis 2002, le Label a énormément contribué au multilinguisme, en récompensant presque 1.900 projets et individus dans les pays qui ont adhéré à l'initiative. Aujourd'hui ces pays sont 33: les 27 États membres de l'UE (la Belgique comprend trois communautés linguistiques: néerlandais, français et allemand), la Croatie (qui fera son entrée dans l'UE le 1er Juillet 2013), l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse et la Turquie.

Pour obtenir plus d'informations sur ces projets / individus il est possible de consulter la base de données du Label Européen des Langues qui, à partir de Janvier 2013, est disponible dans les 23 langues officielles de l'UE. Sur la page d'accueil de la base de données il est également possible de trouver des statistiques en conformité avec d'autres paramètres (année, pays d'origine), ainsi qu'une section intitulée «Label de la journée ». La nouvelle base de données multilingue est le résultat principal de la collaboration pluriannuelle avec l'Unité «Technologies de l'information»: cette collaboration souligne encore une fois l'importance du Label Européen des Langues et la nécessité de promouvoir sa visibilité.

Le succès du Label Européen des Langues est le résultat d'une quantité considérable de travail, d'engagement et d'enthousiasme. Même si le Label est organisé au niveau national, il est également nécessaire de mettre en œuvre sa dimension européenne. Pour cette raison, en 2012 - l'année du dixième anniversaire des objectifs de Barcelone - la dimension européenne a été soulignée par la création du prix «Label des Labels ». Dans le domaine de ce concours, organisé au niveau européen, chaque pays a désigné un projet parmi ceux qui avaient obtenu le Label au cours des dix dernières années. Le projet



519129-LLP-2011-KA2-KA2NW

désigné a été jugé le plus approprié pour représenter l'excellence et les bonnes pratiques. Le «Label des Label» a été une reconnaissance européenne de tous les projets sélectionnés et du travail effectué au niveau national pour la promotion du multilinguisme.

La cérémonie de remise des prix a eu lieu lors de la conférence "Le multilinguisme en Europe", un événement organisé à Limassol par la Direction générale de l'éducation et de la culture à l'occasion de la Journée européenne des langues (26-28 Septembre 2012) au cours de la présidence chypriote. Cet événement a apporté une valeur ajoutée pour le prestige et la visibilité du Label Européen des Langues.

L'année 2013 marque la fin du programme pour la formation continue. Le nouveau programme de 7 ans, qui nous guidera jusqu'en 2020, contient des mots clés tels que «innovation», «capacité de transfert», «créativité», «originalité» - les mêmes critères qui ont marqué l'initiative du Label dès le début. Il s'agit d'une démonstration supplémentaire du fait que cette initiative a toujours été avant-gardiste. Nous sommes très fiers du Label Européen des Langues, auquel nous adressons nos vœux les plus sincères pour de nombreuses années de grand succès!

Peschieri Manola

Policy Officer et coordinatrice du Label Européen des Langues

Commission européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture



2. Introduction

Le présent rapport vise à analyser l'état de mise en œuvre, les résultats et les tendances du Label Européen des Langues en Europe, en analysant 18 pays européens impliqués dans l'initiative.

Ce rapport est basé, donc, sur les rapports nationaux qui ont été produits par les partenaires du réseau NELLIP dans les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Islande, Irlande, Italie, Lituanie, Portugal, République de tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.

Deux approches différentes ont été utilisées pour la production de rapports nationaux et du présent rapport transnational.

En premier lieu, une approche verticale, de haut en bas.

Cette approche a impliqué les Agences Nationales en charge du Label Européen des Langues des 18 pays mentionnés.

Le but de cette approche était d'identifier les actions développées pour la mise en œuvre du Label Européen des Langues.

La première partie du rapport comprend: l'identification des institutions nationales chargées de la gestion du Label Européen des Langues, la description des responsabilités spécifiques assignées à chacune de ces institutions, l'organisation de campagnes pour la promotion du Label, les priorités nationales et les critères de sélection, les statistiques relatives aux projets gagnants.

En second lieu, une approche de bas en haut a été utilisée.

Cette approche a eu pour objectif de surveiller les projets qui ont obtenu le Label Européen des Langues.

La deuxième partie de ce rapport comprend: l'impact du Label sur les projets gagnants, les actions de dissémination et de diffusion effectuées par les organisateurs des projets lauréats et leurs recommandations pour la promotion de la qualité dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage des langues.

3. Le Label Européen des Langues

Le Label Européen des Langues vise à promouvoir et à récompenser les initiatives innovantes dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Ces initiatives représentent les meilleures pratiques à diffuser au niveau européen. Le Label est ouvert à tous les aspects de l'éducation et de la formation et se propose de promouvoir l'innovation. En soutenant des projets innovants, le Label vise à améliorer le niveau d'enseignement des langues en Europe.

Le Label Européen des Langues est coordonné par la Commission européenne, mais il est géré par les États membres par l'intermédiation des Agences Nationales.

Les projets gagnants sont sélectionnés conformément aux critères établis au niveau européen, auxquels s'ajoutent des priorités annuelles identifiées au niveau européen et national.

Les critères européens¹ pour l'attribution du Label se concentrent sur les aspects suivants.

1 Source: European Commission, Multilingualism.
http://ec.europa.eu/languages/european-language-label/index_en.htm

- **Approche globale approfondie** et capable de répondre aux besoins des apprenants.
- **Valeur ajoutée** par rapport au contexte national, en termes de quantité (en observant l'inclusion de différentes langues, en particulier les moins répandues), et en termes de qualité (grâce à l'introduction de méthodes innovantes).
- **Motivation** des apprenants, des enseignants et des formateurs.
- **Originalité et créativité** par rapport à ce qui est déjà disponible sur le marché, à l'expérience développée et à la cible de référence.
- **Accent européen**, avec une attention particulière à la compréhension entre les cultures et au respect de la diversité linguistique.
- **Capacité de transfert** des résultats et des bonnes pratiques dans d'autres contextes et d'autres zones géographiques.

Pour la campagne 2012-2013², les priorités fixées par la Commission Européenne sont les suivantes:

- l'apprentissage des langues fondé sur l'utilisation de nouvelles technologies
- les classes multilingues

En tant que vecteur d'intégration des priorités européennes, les Agences Nationales individuelles, chargées de l'application du Label, peuvent établir d'autres priorités dans chaque pays participant. Ces priorités nationales doivent correspondre aux priorités européennes. Certains pays n'établissent pas de priorités nationales, mais ils se rapportent uniquement aux priorités européennes. Les priorités nationales pour la période 2012-2013 sont les suivants:

- **Allemagne³**
En 2012 la priorité nationale était donnée à l'impact des médias numériques dans l'apprentissage des langues.
- **Autriche**
Les priorités nationales sont établies chaque année. En 2012, toutefois, l'Agence nationale a décidé de ne pas organiser une campagne pour le Label et de procéder plutôt à une évaluation supplémentaire des projets qui ont gagné le Label au cours des dernières années.
- **Belgique**
L'Agence nationale de la Wallonie applique uniquement les priorités fixées par la Commission européenne. Pour l'année 2012, l'Agence nationale flamande a établi les priorités nationales suivantes: personnes défavorisées, conscience linguistique, communication et compétences interculturelles.
- **Bulgarie**
Seules les priorités fixées par la Commission européenne sont appliquées.

² Source: European Commission, Multilingualism. [Http://ec.europa.eu/languages/documents/prior12_en.pdf](http://ec.europa.eu/languages/documents/prior12_en.pdf)

³ En Allemagne, il ya trois organismes différents, qui sont tour à tour engagés dans la gestion du Label Européen des Langues. Chaque agence est responsable tous les trois ans. Les agences allemandes sont: PAD - Sekretariat der Konferenz der Ständigen Kultusminister Pädagogischer Austauschdienst – responsable de la campagne Label 2011; BIBB - Institut fédéral pour la formation professionnelle Bildung für Europa Nationale Agentur beim – responsable de la campagne Label 2012 et DAAD - Deutscher Akademischer Austauschdienst – responsable de la campagne Label 2013.

- République tchèque
Pour le 2012, les priorités nationales étaient les suivantes: le rôle des langues dans la formation professionnelle et l'enseignement des langues pour les personnes défavorisées.
- Danemark
Seules les priorités fixées par la Commission européenne sont appliquées.
- Espagne
Seules les priorités fixées par la Commission européenne sont appliquées.
- Estonie
Pour la période 2002-2012, les priorités nationales étaient les mêmes que celles fixées par la Commission Européenne. Une seule fois, en 2005, «la culture à travers la langue» a été ajoutée comme une priorité nationale.
- Finlande
En 2012, diversification et amélioration des études de langues ont été les priorités nationales.
- France
Les priorités nationales sont l'innovation, la réactivité aux besoins spécifiques des bénéficiaires, la capacité de transfert du projet.
- Irlande
La priorité nationale pour 2012 était les langues pour l'emploi et la compétitivité.
- Islande
Seules les priorités fixées par la Commission européenne sont appliquées.
- Italie
Les priorités nationales pour 2012 étaient les suivantes: la promotion de l'apprentissage des langues pour la promotion de l'emploi, la promotion du CLIL, la promotion de la mobilité (y compris la mobilité virtuelle), le dialogue intergénérationnel dans le domaine de l'apprentissage des langues.
- Lituanie
Seules les priorités fixées par la Commission européenne sont appliquées.
- Portugal
En 2012 les priorités nationales étaient les suivantes: promotion de l'enseignement des langues dans la formation secondaire et professionnelle et promotion de l'enseignement des langues, avec une attention particulière aux personnes âgées.
- Roumanie
En 2012 les priorités nationales étaient les suivantes: l'inclusion sociale et la participation à des projets linguistiques par des groupes de bénéficiaires à risque au point de vue socio-économique.
- Royaume-Uni
Seules les priorités fixées par la Commission européenne sont appliquées.
- Suède
Bien qu'il n'existe pas de priorités nationales, l'Agence suédoise identifie, chaque année, les domaines prioritaires. En 2012, ces domaines étaient la dimension européenne, la motivation des élèves, l'amélioration de la qualité, l'innovation, la capacité de transfert.

4. Agences Nationales chargées du Label Européen des Langues dans les Pays Membres

Dans le cadre du programme Lifelong Learning, la Commission européenne cofinance les campagnes nationales du Label grâce à des accords avec les Agences Nationales.

La grille ci-dessous présente les Agences Nationales européennes en charge du Label Européen des Langues. Dans le tableau il n'y a que les Agences qui ont créé des sites web ou des pages spécifiques destinés au Label.

Nazione	Nome dell'Agenzia Nazionale	Link alla pagina web dedicate al Label Europei delle Lingue	Lingua/e del sito web
Austria	Europäisches Spracheninnovationssiegel (ESIS)	http://www.oesz.at/sub_main.php?page=bereich.php?bereich=2-tree=6	DE
Belgio	Agence Francophone pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	http://www.aef-europe.be/index.php?Rub=aef&page=405	FR
	Europese Programma's voor Onderwijs, Opleiding en Samenwerking	http://www.epos-vlaanderen.be/?CategoryID=582	NL
	Agentur für europäische Bildungsprogramme VoG	http://www.dglive.be/agentur/desktopdefault.aspx/tabid-1529/2585_read-38011/	DE
Bulgaria	Human Resource Development Centre (HRDC)	http://hrdc.bg/eulabel	BG / EN
Danimarca	Styrelsen for Universiteter og Internationalisering	http://fivu.dk/uddannelse-og-institutioner/tilskud-til-udlandsophold-og-internationalt-samarbejde/tilskudsprogrammer/den-europaeiske-sprogpris	DA
Estonia	Archimedes	http://www2.archimedes.ee/hkk/index.php?leht=294	EE
Finlandia	Finnish National Board of Education	http://www.oph.fi/opetushallitus/kansainvalinen-toiminta/european_label	FI
Francia	Agence Europe-Education-Formation France	http://www.europe-education-formation.fr/label-langues.php	FR
Germania	DAAD Deutscher Akademischer Austausch Dienst	http://www.eu.daad.de/eu/europaeisches-sprachensiegel/13005.html	DE
	PAD Sekretariat der Ständigen Konferenz der Kultusminister Pädagogischer Austauschdienst	http://www.kmk-pad.org/	DE
	BIBB Bildung für Europa Nationale Agentur beim Bundesinstitut für Berufsbildung	www.na-bibb.de	DE
Islanda	Rannís	www.rannis.is	IS / EN
Italia	Isfol	http://www.labeleuropeolingue.it	IT / EN
	Indire	http://www.programmallp.it/labeleuropeolingue/	IT
Irlanda	Léargas	http://www.leargas.ie/programme_main.php?prog_code=7019	EN
Lituania	Education Exchanges Support Foundation	http://www.smpf.lt/lt/programos/euopos_kalbu_zenklas	LT
Portogallo	Agencia Nacional ProAlv	www.proalv.pt ; http://pt-europa.proalv.pt/public/PortalRender.aspx?PageID=862ce7b4-c924-40fa-8ec7-5554e9a19318	PT
Regno Unito	The National Centre for Languages	http://www.cilt.org.uk/home/valuing_languages/european_language_label1.aspx	EN
Repubblica	National Agency for European Educational	http://www.naep.cz/index.php?a=view-project-	CS / EN

Ceca	Programmes (NAEP)	folder&project_folder_id=86&	
Romania	Agentia Nationala Pentru Programe Comunitare in Domeniul Educatiei si Formarii Profesionale	http://www.anpcdefp.ro/programe/label/index.html	RO
Espagne	Organismo Autonomo Programas Educativos Europas	http://www.oapee.es/oapee/inicio/iniciativas/sello-europeo.html	ES
Svezia	Skolverket	http://www.skolverket.se/skolutveckling/arnesutveckling/sprak/2.353/europeisk-sprakutmarkelse-1.83494	SV / EN

5. Les campagnes du Label Européen des Langues

5.1. Introduction

Les campagnes du Label sont organisées par les Agences Nationales des États membres.

La plupart des Agences Nationales dans les 18 pays concernés par ce rapport organisent chaque année des campagnes pour le Label. Deux pays, la Belgique et l'Islande, organisent des campagnes tous les deux ans.

Au sein de chaque campagne, il est publié un appel dont le but est d'attribuer le Label Européen aux initiatives innovantes dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage des langues. Les campagnes du Label fournissent des informations sur les objectifs du prix, sur les priorités annuelles au niveau européen et national, sur les critères de sélection, sur la procédure à suivre pour la présentation des candidatures. Dans le même temps, ces campagnes représentent un guide pour la soumission du formulaire de candidature.

Dans chacun des pays membres, les campagnes du Label sont organisées pendant les différentes périodes de l'année. Ainsi, les dates limites pour présenter une demande sont différentes d'un pays à l'autre. En 2012, par exemple, au Royaume-Uni la date limite pour la présentation d'une demande a été le 4 Mars, en Irlande le 30 Mars, en République tchèque le 5 mai, en France le 15 mai, en Italie le 1er Juin, en Suède le 20 Août, etc.

Chaque Agence nationale peut décider si l'appel est ouvert aux seules institutions ou si les personnes individuelles aussi peuvent présenter leur candidature. Les Agences Nationales des pays suivants ont décidé qu'institution et personnes individuelles peuvent soumettre leur candidature pour le Label Européen des Langues: l'Autriche, la Bulgarie, l'Espagne, la Finlande, la Lituanie, l'Irlande, la Pologne, le Portugal, la Roumanie et la Slovaquie.

5.2. Promotion

Le site web Multilinguisme de la Commission européenne dispose d'une section spécifique sur le Label Européen des Langues (http://ec.europa.eu/languages/european-language-label/index_en.htm). Le site présente le Label et décrit les critères européens pour l'attribution du prix. Il fournit également le lien renvoyant à la liste des Agences Nationales chargées de la mise en œuvre du Label.

On trouve également sur le site la base de données européenne des projets qui ont reçu le Label Européen des Langues de 1999 à aujourd'hui.

La base de données européenne a récemment été améliorée. Elle est maintenant disponible en 23 langues et peut être consultée sur la base de plusieurs critères: l'année d'attribution du prix, le pays, le secteur éducatif d'appartenance, le domaine thématique, la langue cible. Les critères mentionnés peuvent également être combinés. En 2012 la Commission Européenne a publié une brochure intitulée «Le label

Européen des langues, Empowering People» dans laquelle les meilleurs projets qui ont reçu le Label sont présentés et décrits en détail.

Les Agences Nationales jouent un rôle important dans la promotion, l'information et la diffusion des opportunités offertes par le Label Européen des Langues. Les principales stratégies utilisées à cet effet sont les suivantes:

- Publication de brochures et / ou de dépliants.
Des brochures et des dépliants présentant le Label Européen des Langues sont publiés par les Agences Nationales. Cette modalité de promotion est utilisée en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en République tchèque, en Estonie, en Finlande, en Islande, en Irlande, en Italie, au Portugal, en Roumanie, en Suède et au Royaume-Uni. Les brochures informent sur les avantages du Label Européen des Langues et présentent quelques-uns des projets qui ont obtenu cette reconnaissance. Les brochures sont également destinées à stimuler la présentation de nouvelles candidatures.
- Publication de bulletins d'information.
Le bulletin est produit par les Agences Nationales des Pays suivantes: Bulgarie, République tchèque, Finlande, Islande, Irlande et Italie. Les bulletins fournissent des informations sur le Label européen des Langues, sur les avantages que ce prix peut apporter et sur les procédures à suivre dans le contexte national.
- Publication de livres et de rapports annuels.
Des livres et des rapports annuels sont publiés par les Agences Nationales en Autriche, en Finlande et en Italie. Les publications comprennent des statistiques et des analyses sur le nombre de demandes reçues chaque année et sur la distribution des demandes par groupes cibles. Les livres comprennent aussi la liste complète et la description des projets vainqueurs.
- Publicité et communiqués de presse
Certaines Agences Nationales diffusent des annonces et des communiqués à travers la presse, la télévision nationale et régionale et la presse spécialisée dans le secteur de l'éducation. Cette pratique est en particulier très répandue en Estonie, en France, en Irlande, en Islande, en Finlande, en Italie, en Espagne et en Suède. Une promotion basée sur l'utilisation de l'Internet peut être considérée comme un outil de publicité. En Lituanie, par exemple, la stratégie de promotion du Label Européen des Langues est celle de rendre disponible les informations concernant les projets gagnants sur un portail de nouvelles en ligne populaire.
- Disponibilité des pages web consacrées au Label Européen.
Des pages Web complètement consacrées au Label ont été créées par la plupart des Agences Nationales (voir également la section 3 du présent Rapport pour une liste de sites web nationaux qui sont consacrés spécifiquement au Label Européen des Langues). Les pages web dédiées au Label sont accueillies sur le site web de l'Agence Nationale, ou sur un site web spécifique. Ces pages web fournissent des informations sur les objectifs et les avantages du Label Européen des Langues. Certains sites fournissent également des informations sur les politiques européennes en matière de multilinguisme et donnent accès aux bases de données nationales des projets qui ont reçu le Label Européen des Langues. D'autres sites proposent une sélection des meilleurs projets gagnants ou des publications spécifiques sur le Label. Certaines de ces pages web sont disponibles en deux ou plusieurs langues.
- Promotion sur les social network
Certaines Agences Nationales, par exemple en Suède et en Roumanie, promeuvent l'information sur le Label Européen des Langues sur les pages de leurs social network. Un groupe Facebook appelé

la «Communauté du Label Européen des Langues» est disponible à l'adresse <http://www.facebook.com/#/Pages/European-Language-Label-Community/215139538561808>.

- Organisation et participation à des séminaires, conférences et ateliers
Ces événements sont organisés par les Agences Nationales en Autriche, en Belgique, en Bulgarie, en République tchèque, au Danemark, en Estonie, en Finlande, en France, en Islande, en Irlande, en Italie, en Lituanie, en Roumanie, en Espagne, en Suède et au Royaume-Uni. Le but est de diffuser les informations sur les projets et les initiatives qui ont reçu le Label Européen des Langues. Au cours de ces événements, les organisateurs des projets gagnants ont la possibilité de présenter leurs initiatives, de se rencontrer et de partager leurs expériences. Des ateliers préparatoires destinés aux candidats potentiels à l'attribution du Label sont organisés par les Agences Nationales en Belgique et en Espagne. Lors de ces séminaires, les candidats potentiels à l'attribution du Label reçoivent les informations nécessaires pour la présentation d'une demande de candidature.
- Promotion à travers les projets et les initiatives gagnantes des années précédentes.
Cette stratégie est utilisée par les Agences Nationales en Bulgarie et en République tchèque

5.3. Sélection des projets gagnants

Les Agences Nationales, qui reçoivent les demandes devant être évaluées, ont créé une série de procédures qui visent à assurer un processus de sélection adéquat qui repose sur les actions suivantes:

- Contrôle des critères d'éligibilité des candidatures présentées. Ce contrôle se réalise en deux étapes principales: la soumission de la candidature avant la date limite indiquée dans l'appel et l'utilisation appropriée du formulaire de candidature.
- Nomination des comités d'évaluation. Les comités d'évaluation sont composés d'experts nationaux dans les domaines de l'enseignement des langues. Souvent, dans les pays membres, les comités d'évaluation ont une composition hétérogène: inspecteurs scolaires, représentants des syndicats d'enseignants, experts dans le domaine de l'enseignement des langues, éditeurs de manuels scolaires pour l'enseignement des langues, représentants des autorités locales, représentants des Agences Nationales, représentants des Ministères concernés, etc. Le comité d'évaluation, dans chaque État membre, comprend souvent un ou plusieurs experts d'autres pays : par exemple, des représentants des institutions culturelles d'autres pays.
- Organisation et gestion des sessions de sélection.
- Visite des projets présélectionnés par un membre du comité d'évaluation. La visite est organisée seulement par quelques-unes des Agences Nationales, par exemple au Royaume-Uni.
- Rédaction des rapports de sélection et de la liste des projets gagnants.

Il est intéressant de souligner que dans certains Pays (Royaume-Uni et Suède) la majorité des projets gagnants ne sont pas cofinancés par l'Union européenne ; en Italie, la situation est complètement différente, puisque la plupart des projets primés sont cofinancés par l'Union européenne. Pour les autres pays, la moitié des projets primés sont le résultat d'initiatives précédemment financés par l'Union européenne tandis que l'autre moitié est composée par des initiatives qui ne reçoivent aucun financement.

5.4. La cérémonie de remise des prix

L'objectif de cet événement est d'assurer une pleine valorisation des initiatives sélectionnées sur tout le territoire national, à travers:

- la cérémonie de remise des projets sélectionnés
- la présentation publique des projets qui ont reçu le prix
- la promotion du réseau entre les projets gagnants et leurs promoteurs.

La cérémonie d'attribution du Label se déroule habituellement entre Septembre et Décembre, afin d'aligner tous les pays participants et de rendre les données comparables. Il faut souligner que, dans certains pays, la campagne du Label - et donc de la cérémonie de remise des prix - est organisée chaque année, tandis que dans d'autres pays elle est organisée tous les deux ans.

Certains des pays membres insèrent la cérémonie de remise du Label dans le cadre d'autres événements d'intérêt national - des séminaires, des conférences ou des expositions - sur le thème de l'apprentissage des langues. Par exemple, en France, la remise des prix est habituellement insérée dans le cadre de l'événement principal sur les langues organisé au niveau national. Au Royaume-Uni la cérémonie a généralement lieu au cours de la Journée européenne des langues (26 Septembre).

Dans certains pays, il y a eu des cérémonies conjointes. Par exemple, en 2009, la cérémonie de remise des prix organisée par l'équipe nationale allemande a eu lieu à Bonn avec la participation de la communauté germanophone de Belgique, du ministère de l'Éducation et des représentants des projets primés. Deux ans plus tard, la coopération a été étendue avec l'inclusion de l'Autriche: les projets de l'Allemagne, de l'Autriche et de la Belgique (Communauté germanophone) ont été distribués à Vienne, en Autriche. Ces cérémonies conjointes visent à souligner le caractère européen du prix et à améliorer sa visibilité et sa transférabilité.

Tous les organisateurs des projets gagnants reçoivent un certificat officiel et le droit d'afficher le logo du Label Européen des Langues, indiquant l'année d'attribution du prix, sur les documents d'information relatifs au projet (par exemple, site web, brochures, etc.)

Dans certains pays, des prix nationaux s'ajoutent à l'obtention du certificat officiel.

Les prix offerts au niveau national sont les suivants:

- Allemagne
Un prix de 500 Euros pour chaque projet gagnant
- Autriche
Des prix de 750 Euros
- Belgique
L'Agence Nationale de la Wallonie récompense les projets gagnants avec la répartition de bons valables pour des programmes éducatifs et pédagogiques. L'Agence Nationale flamande récompense les projets gagnants avec un trophée en verre et un prix (1000 Euros, 600 Euros et 300 Euros pour les trois premiers finalistes)
- Bulgarie
L'Agence bulgare donne des prix en liquide aux trois premiers projets (400 Euros pour le premier finaliste et 150 Euros pour les deux autres finalistes)
- Danemark
Les prix sont des voyages. Le prix est destiné à soutenir les déplacements à l'étranger qui visent à faire acquérir de nouvelles connaissances dans le domaine de l'enseignement des langues. Le prix peut également être utilisé comme support pour la participation à des conférences, des visites d'étude, des réunions de formation à l'étranger

- Espagne
Prix de 4000 Euros pour le premier projet, 2000 Euros pour le deuxième meilleur projet et 1.500 Euros pour le troisième.
- Estonie
Le montant du prix dépend du nombre de projets gagnants et ne dépasse pas le montant de 1000 Euros
- Finlande
2000 Euros pour l'obtention du Label, 750 Euros pour les projets qui reçoivent les deux certificats honorifiques, 1000 Euros pour le professeur de langues de l'année, 750 Euros pour l'apprenant de langues de l'année.
- France
Un trophée.
- Irlande
Les projets gagnants reçoivent un trophée en cristal et, si le budget le permet, un prix d'un certain montant.
- Islande
Du matériel scolaire (livres, logiciels, etc).
- Italie
Une plaque en laiton avec l'inscription du nom du projet gagnant.
- Lituanie
Un trophée et le titre d' «Ambassadeur linguistique de l'année».
- Portugal
Une plaque en laiton avec l'inscription du nom du projet gagnant.
- République tchèque
Des prix en argent.
- Roumanie
Aucun prix supplémentaire n'est offert.
- Royaume-Uni
Des prix d'un montant de 2.300 Euros parrainés par l'association «Mary Glasgow Langue Trust ». En outre, des prix spéciaux, obtenus grâce au parrainage des éditeurs ou des instituts de culture, peuvent être attribués à des projets individuels. En 2012, par exemple, un prix de 450 Euros a été offert au meilleur projet en langue allemande ; un prix de 600 Euros a été offert au projet vainqueur de EuroTalk ; un prix de 600 Euros pour l'achat de matériel pédagogique à répartir parmi les projets en langue italienne et espagnole.
- Suède
Des prix dont le montant peut s'élever jusqu'à 3000 Euros (25.000 SEK). En 2012, trois projets ont reçu 2.350 Euros chacun (20.000 SEK).

6. Attribution du Label européen des Langues

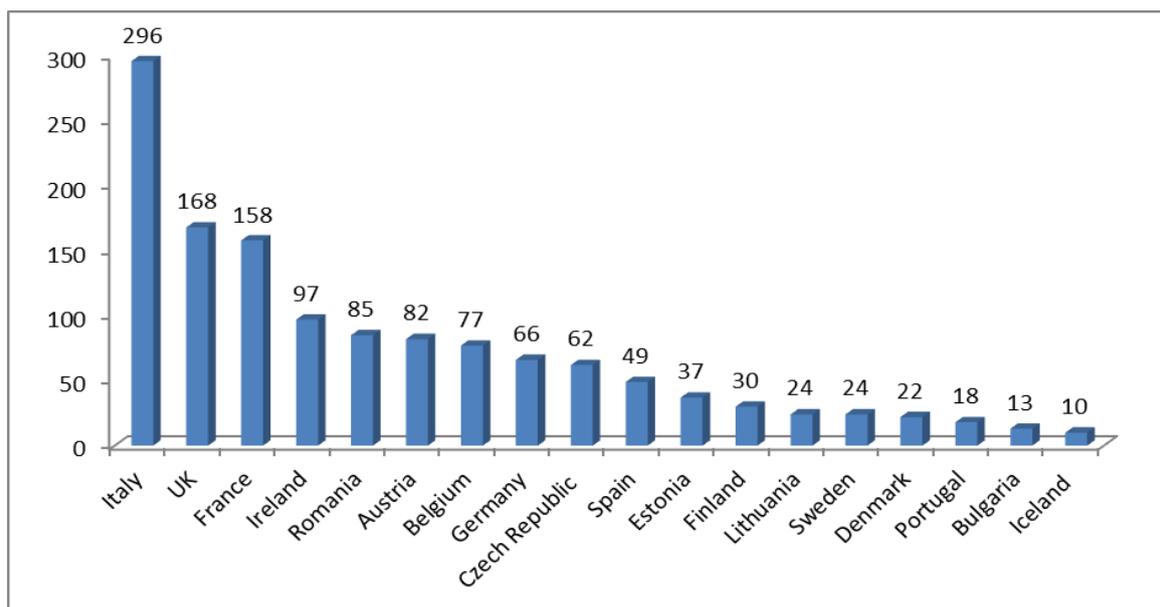
Durant les treize premières années d'existence du Label Européen des langues (1999-2011), 1770 projets ont obtenu cette distinction. Ces données proviennent de la banque des données européennes⁴ de la Commission. On soulignera cependant que ces données, acquises en décembre 2012, sont en cours de mise à jour, puisque quelques-unes des Agences Nationales sont actuellement engagées dans l'insertion de données mises à jour dans la banque de données européennes.

Pour les informations les plus actualisées, nous conseillons de vérifier directement auprès de la banque des données européennes :

<http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>

On soulignera en outre que l'information sur le nombre des projets retenus/vainqueurs est, pour certains pays, incomplets, et cela même dans la banque des données européennes. Ceci est dû au fait que certains des projets vainqueurs n'ont pas été insérés dans la banque des données par les Agences Nationales ou qu'ils ont été repoussés car l'information n'était pas disponible en anglais.

Selon les données disponibles en décembre 2012, 1318 projets ont obtenu le Label au cours des 13 dernières années parmi les 18 pays qui ont été analysés par l'équipe du NELLIP dans le cadre du présent rapport. Comme on peut le voir dans le graphique⁵ ci-dessous, l'Italie, le Royaume-Unis, la France, l'Irlande et la Roumanie ont obtenu le plus grand nombre de prix.



Projets récompensés par le Label Européen organisés par nation pour la période 1999-2011⁶ dans les 18 pays objets du présent rapport (données statistiques acquises en décembre 2012)

En ce qui concerne le nombre de projets récompensés chaque année, le graphique⁷ suivant montre que le plus grand nombre de prix, dans les 18 pays analysés dans le présent rapport, a été assigné en 1999.

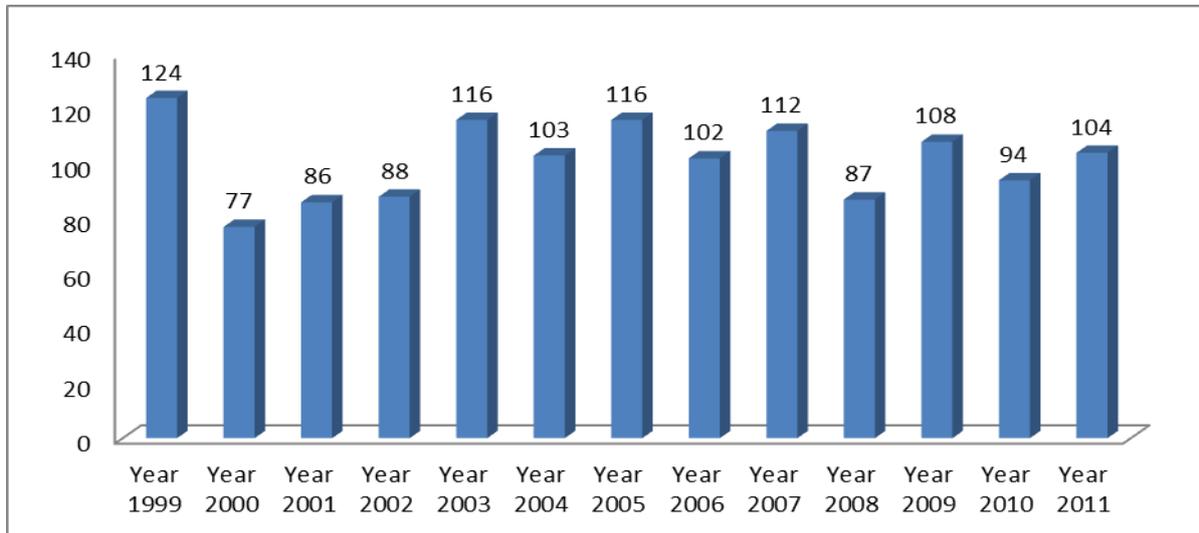
⁴ Source : Commission européenne, Banque de données des Projets qui ont obtenu le Label Européen des langues : <http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>. Données de décembre 2012.

⁵ *Ibid*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

Lors des dernières années, le nombre total de projets récompensés a été semblable, c'est-à-dire entre 87 et 108 projets. Cette donnée peut également être reliée à la décision de quelques Agences Nationales, comme l'Autriche, de limiter le nombre de projets à primer.



*Projets récompensés par le Label Européen organisés par année pour la période 1999-2011 dans les 18 pays objets du présent rapport
Donnée statistiques acquises en décembre 2012*

Le graphique ⁸ suivant montre les secteurs éducatifs qui ont été récompensés dans les 18 pays pris en considération dans le présent rapport.

La plupart des projets récompensés se concentrent sur le secteur de l'industrie scolaire. Un total de 1016 prix a été attribué à des projets relatifs à l'enseignement secondaire (653 projets récompensés) et à l'enseignement primaire (363 projets récompensés).

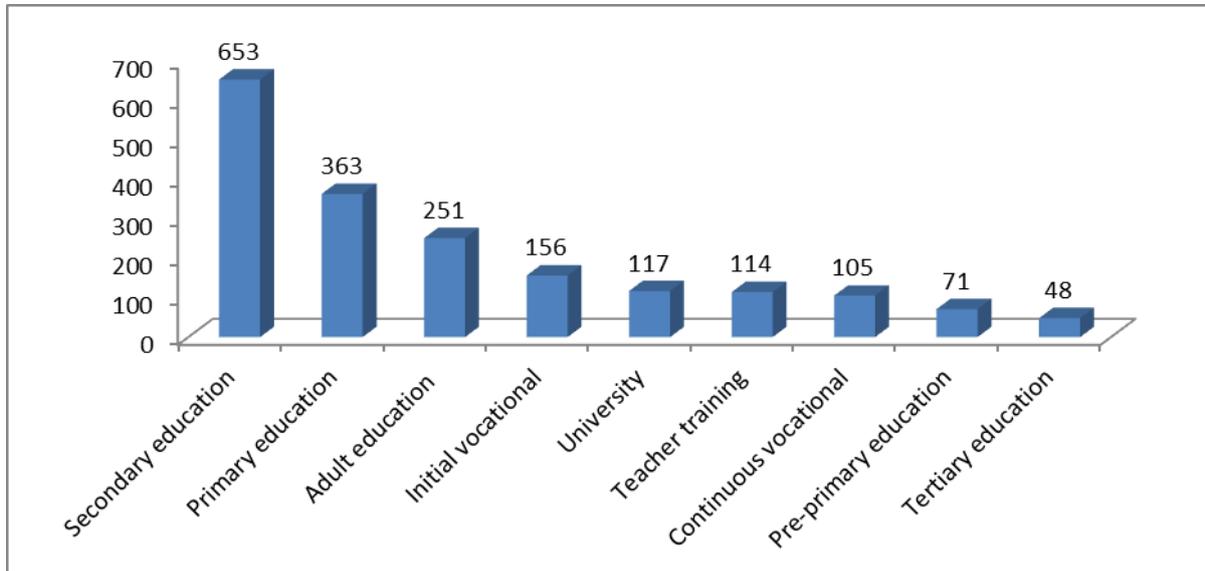
Le deuxième secteur éducatif sur lequel se sont focalisés les projets récompensés est celui de la formation professionnelle. Un total de 301 projets ont été développés dans le domaine de la formation professionnelle initiale (105 projets récompensés) et continue (156 projets primés).

Le troisième secteur éducatif pris en considération par les projets récompensés est celui de l'enseignement aux adultes (251 projets).

Le quatrième secteur auquel se réfèrent les projets récompensés est celui de l'instruction supérieure (117 projets). Il est ici intéressant de remarquer la différence entre le nombre de projets remportés par le secteur de l'instruction scolaire (1016) par rapport à ceux attribués aux études universitaires (117). Les projets récompensés dans le secteur de l'enseignement supérieur représentent donc un dixième de ceux consacrés à l'école.

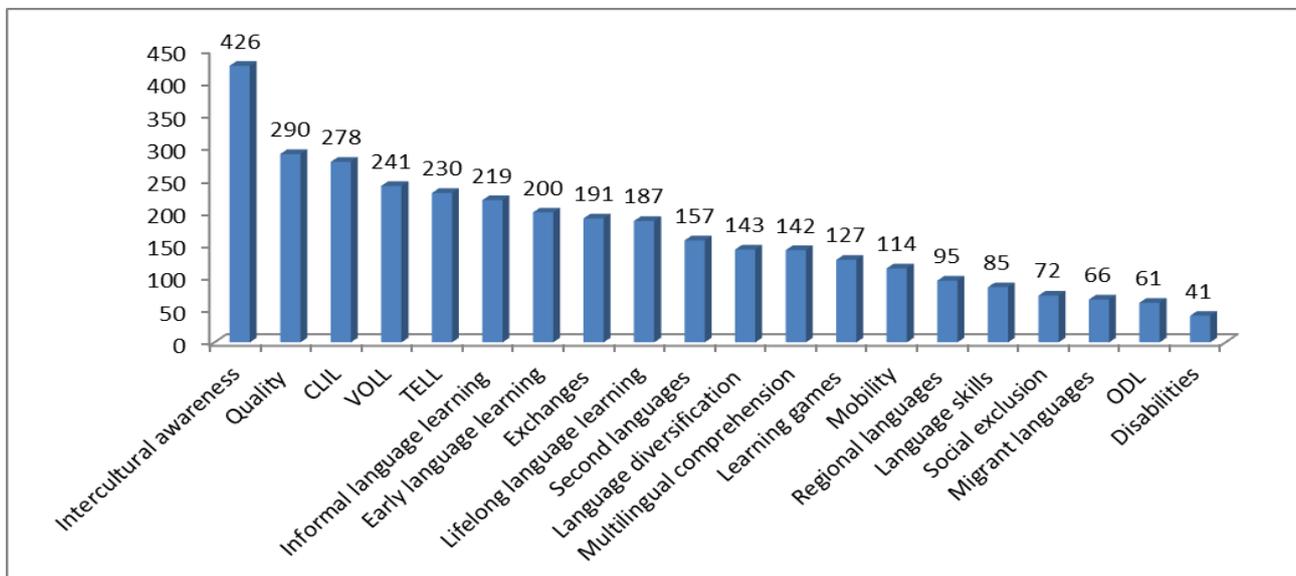
Le plus petit nombre de projets récompensés se concentre sur la formation des enseignants (144 projets récompensés), la formation professionnelle continue (105 projets récompensés), l'enseignement en maternelle (71 projets récompensés). Ce sont les secteurs les moins représentés par les projets récompensés par le Label Européen.

⁸ *Ibid*



Projets récompensés par le Label Européen organisés par secteur pour l période 1999-2011 dans les 18 pays objet du présent rapport (Données statistiques acquises en décembre 2012)

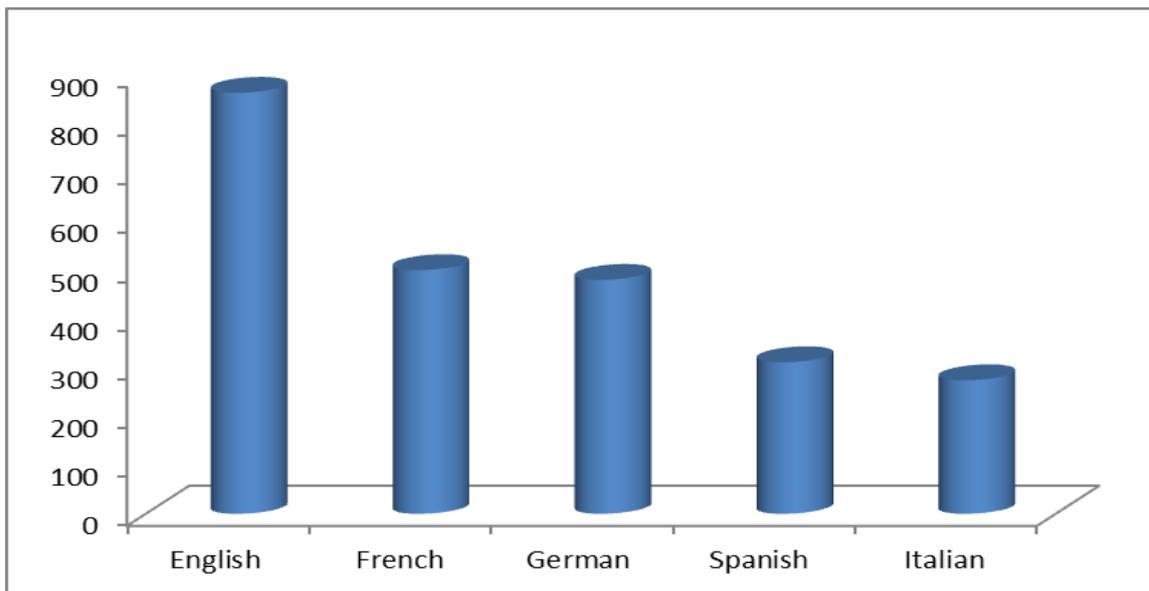
Le graphique⁹ suivant montre les principales thématiques développées par les projets récompensés. La plupart des projets s'occupe de: relations interculturelles (426), qualité (290), CLIL (278), VOLL, c'est-à-dire apprentissage des langues dans le cadre professionnel (241), TELL, c'est-à-dire apprentissage des langues à travers les nouvelles technologies (230).



Projets récompensés selon les domaines d'éducation pour la période 1999-2011 dans les 18 pays pris en considération dans le présent rapport. Données statistiques acquises en décembre 2012

⁹ Ibid.

Enfin, le graphique¹⁰ suivant montre les langues concernées par les projets récompensés dans les 18 pays analysés par l'équipe NELLIP. Il n'est pas surprenant que la plupart des projets récompensés se concentrent sur l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien. Une analyse ultérieure montre que les différents projets nationaux concernent la langue des pays limitrophes, pour des raisons historiques, géographiques et lexicales (projets lituaniens qui abordent par exemple le thème de l'apprentissage de la langue estonienne). Enfin, la langue nationale revêt un rôle stratégique comme langue de soutien pour l'enseignement d'une langue étrangère ou comme élément principal pour l'intégration sociale des personnes étrangères/immigrées.



Les langues les plus concernées par les projets récompensés dans les 18 pays analysés par l'équipe NELLIP pris en considération dans le présent rapport. Données statistiques acquises en décembre 2012

Comme nous y avons fait allusion au début de ce chapitre, les données statistiques mentionnées ici sont celles qui étaient disponibles dans la banque des données européennes du Label en décembre 2012 ; la mise à jour du database réalisé par les Agences Nationales était encore en cours.

Pour accéder aux informations statistiques mises à jour, nous conseillons de vérifier directement auprès de la banque de données européennes: <http://ec.europa.eu/education/language/label/index.cfm>.

7. Evaluation réalisée par le Réseau NELLIP

7.1 Evaluation des données statistiques

Nous pouvons tirer quelques observations de caractère général à partir des données statistiques ci-dessus ; elles concernent les 18 pays analysés par l'équipe du NELLIP.

- En ce qui concerne les prix, la plupart a été attribuée respectivement à l'Italie, au Royaume-Uni, à la France, à l'Irlande et à la Roumanie.

¹⁰ *Ibid.*

- En ce qui concerne les secteurs, celui de l'instruction obligatoire, et donc de l'enseignement primaire et secondaire, est celui qui peut se vanter d'avoir reçu le plus grand nombre de récompenses. Le secteur de la formation professionnelle arrive en deuxième position des projets récompensés.
- L'instruction des adultes a obtenu de bons résultats dans les pays nord européens (Suède, Norvège et Allemagne), c'est une nouvelle confirmation de l'attention que portent d'habitude des pays au système du welfare, et par conséquent de l'attention à l'instruction des adultes. Le nombre de prix attribués au secteur de l'instruction des adultes est bien inférieur dans le sud de l'Europe.

Dans le cadre d'une initiative comme celle du Label, un engagement plus grand de la part de l'instruction supérieure, en général, et des enseignants, en particulier, est nécessaire, car en qualité d'acteurs clés dans le domaine d'apprentissage des langues, ils sont encore plutôt sous représentés par rapport à d'autres secteurs.

En ce qui concerne les thématiques dont les projets ont fait l'objet de récompenses, il est intéressant de souligner la cohérence entre les différents domaines thématiques des projets récompensés et les priorités actuelles des politiques européennes dans le domaine de l'étude des langues, comme il résulte de l'analyse effectuée par l'équipe de NELLIP¹¹ sur la base des documents officiels publiés sur le site web de la Commission européenne¹².

Les politiques linguistiques européennes servent à défendre la diversité linguistique et à promouvoir la connaissance des langues. Les documents fondamentaux relatifs aux politiques linguistiques sont :

- *New framework strategy for multilingualism (2005)*
- *Online consultation on multilingualism (2007)*
- *EU strategy for multilingualism (2008)*
- *Inventory of EU actions in the field of multilingualism (2008)*
- *Multilingualism: an asset for Europe and a shared commitment (2008)*
- *Strategic framework for cooperation on education and training (2009)*
- *The Council's Conclusions on Language Competences to Enhance Mobility (2011)*

On peut, à partir de des documents fondamentaux, comprendre quelles sont les priorités politiques actuelles de la Commission européenne dans le domaine de l'apprentissage des langues.

Il est possible de voir ci-dessous comment de nombreux projets récompensés correspondent parfaitement aux priorités politiques actuelles en matière d'apprentissage des langues.

- **Priorité politique: amélioration de la qualité de l'apprentissage des langues.**
290 projets ont reçu le Label Européen des Langues dans le secteur de la qualité.
- **Priorité politique: l'apprentissage des langues dans des buts spécifiques.**
241 projets ont reçu le Label européen des Langues dans le cadre du VOLL, c'est-à-dire l'apprentissage des langues dans le cadre professionnel.
- **Priorité politique: nouvelles approches pour l'enseignement et l'apprentissage des langues.**
- **230 projets ont reçu le Label Européen des Langues dans le domaine du TELL (l'apprentissage des langues à travers les nouvelles technologies).**

¹¹ Source: Site web NELLIP : http://nellip.pixel-online.org/PP_index.php

¹² Source: Commission européenne, Multilinguisme http://ec.europa.eu/languages/library/key-documents_type_en.htm

- **Priorité politique: reconnaissance et validation des compétences linguistiques acquises à travers l'apprentissage formel et informel.**
219 projets ont reçu le Label Européen pour l'apprentissage informel des langues.
- **Priorité politique: la mobilité comme support de l'apprentissage des langues.**
191 projets ont reçu le Label Européen des langues dans le secteur des échanges et 114 projets dans le domaine des langues pour la mobilité.
- **Priorité politique: formation des enseignants.**
157 projets ont reçu le Label Européen des Langues dans le domaine de la didactique des langues étrangères
- **Priorité politique: promotion du multilinguisme**
142 projets ont reçu le Label européen des Langues dans le secteur du multilinguisme
- **Priorité politique: promotion des langues moins répandues**
95 projets ont reçu le Label Européen des Langues dans le secteur de la sensibilisation culturelle vers les langues régionales/minoritaires

Il est pour le moment impossible à cause de l'inconsistance des données disponibles, d'évaluer combien parmi les projets qui ont reçu le Label Européen correspondent aux priorités politiques suivantes :

- Instruments pour le contrôle progressif dans l'apprentissage des langues
- Evaluation des prestations d'enseignement des langues
- Mise en place du Cadre Européen Commun de Référence des langues (CECRL)
- Promotion des liens entre instruction et formation professionnelle (IFP) et qualifications (CEFR)

7.2 Etudes de cas

En mettant en relation les critères de qualité utilisés pour attribuer le Label Européen des Langues et les priorités politiques actuelles de la Commission Européenne dans le domaine de l'apprentissage des langues¹³, les équipes nationales du réseau NELLIP ont sélectionné les initiatives les plus intéressantes d'apprentissage des langues parmi ces projets qui ont reçu le Label Européen des Langues.

Parmi toutes les initiatives repérées par les équipes nationales du réseau NELLIP, les Agences Nationales ont sélectionné 12 études de cas importantes pour chaque pays. Un total de 201 études de cas¹⁴ a donc été identifié par les Agences Nationales en collaboration avec les représentants du réseau NELLIP, en tant qu'exemples de bonnes pratiques. Les objectifs et les résultats des études de cas sélectionnés correspondent en outre à certaines priorités politiques actuelles de la Commission Européenne dans le domaine de l'apprentissage des langues.

Les personnes à l'initiative des études de cas ont été interviewées par les équipes nationales de NELLIP dans le but de recueillir davantage d'informations sur la méthodologie appliquées. Les résultats des 201 interviews effectuées sont disponibles sur le portail web du réseau NELLIP, onglet Case Studies¹⁵.

Parmi les priorités politiques actuelles mentionnées, les études de cas prédominantes sont : les nouvelles approches pour l'enseignement des langues et l'apprentissage, l'apprentissage des langues avec des objectifs précis, la reconnaissance et la validation des compétences linguistiques acquises grâce à

13 Se reporter au site web NELLIP: http://nellip.pixel-online.org/PP_index.php

14 Se reporter au site web NELLIP: http://nellip.pixel-online.org/CS_lista.php

15 Se reporter au site web NELLIP: http://nellip.pixel-online.org/CS_lista.php

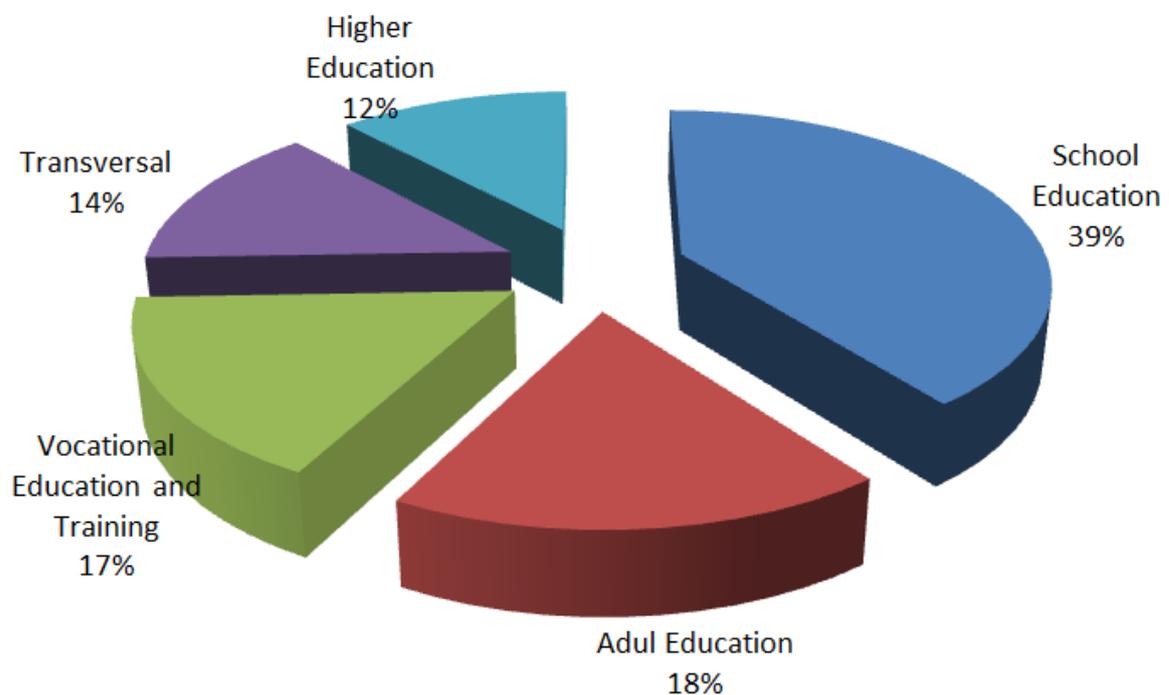
l'éducation non formelle et informelle. Ces principes correspondent en outre aux deux priorités annuelles pour la période 2012-2013¹⁶ telles que définies par la Commission européenne.

L'équipe NELLIP a identifié quatre secteurs de référence parmi les projets récompensés.

- L'école
- L'enseignement supérieur
- L'instuction des adultes
- L'enseignement et la formation professionnelle

Le graphique ci-dessous¹⁷ montre la répartition des 201 études de cas en fonction du secteur d'appartenance. Le nombre le plus élevé d'études de cas appartient au secteur de l'enseignement scolaire (39% du total des études), suivi par la formation des adultes (18% des études), et par le secteur de la formation professionnelle (17%). Peu d'études de cas primées appartiennent aux secteurs de l'enseignement supérieur ou à des secteurs transversaux (par exemple plusieurs secteurs abordés en même temps).

Encore une fois, les données recueillies montrent la nécessité de se concentrer sur un engagement ultérieur dans le secteur de l'enseignement supérieur, de façon à expliciter les bénéfices et les opportunités liées à l'attribution du Label Européen des Langues.



The NELLIP case studies by educational sectors

¹⁶ Se reporte à la page 7 du présent rapport

¹⁷ Source: site web NELLIP: http://nellip.pixel-online.org/CS_lista.php

8 Impact du Label Européen des Langues évalué par l'équipe NELLIP

8.1 Impact

L'analyse des 201 études de cas dans les 18 pays européens engagés au sein du réseau NELLIP, et les interviews directes avec les coordinateurs des 201 projets sélectionnés ont permis de comprendre les motivations des institutions qui présentent leur candidature pour obtenir le Label européen des langues. Les études de cas ont, en outre, permis d'analyser l'impact du Label européen des Langues sur les projets récompensés.

8.2 Attentes

La plupart des coordinateurs des projets récompensés ont décidé de présenter leur demande pour obtenir le Label Européen des Langues dans le but de:

- Obtenir une reconnaissance officielle et européenne par rapport à la qualité du projet
- Assurer une plus grande visibilité au projet et à l'institution coordinatrice
- Augmenter la motivation du personnel qui participe au développement du projet
- Contribuer à la validité du projet
- Partager de bonnes pratiques
- Créer des partenariats transnationaux

8.3 Attentes satisfaites

Le Label européen des Langues a répondu aux attentes de ceux qui en étaient à l'origine; l'obtention de la récompense a permis de:

- Fournir une reconnaissance européenne officielle au projet
- Le Label Européen des Langues est utilisé par les coordinateurs du projet comme garantie de qualité pour démontrer la valeur de l'initiative en question.
- Assurer une plus grande visibilité au projet et à l'institution coordinatrice.
- En Autriche, Suisse et Royaume-Uni les médias ont montré un intérêt certain pour les projets récompensés. Certains organisateurs Autrichiens et Roumains des projets récompensés se sont engagés à fournir une orientation et un soutien aux organisateurs qui décideraient de présenter leur candidature.
- Enfin, dans certaines écoles roumaines, le fait de bénéficier du logo Label Européen des Langues sur leur site web leur a permis d'acquérir un plus grand nombre d'étudiants. Les familles témoignaient d'un intérêt certain pour le thème de la coopération européenne, et le logo a été pour elles un indice de l'engagement de l'école dans cette direction.
- Augmenter la motivation des organisateurs du projet et du personnel engagé dans son développement, puisque leur travail et leur implication a reçu une reconnaissance au niveau européen.

8.4 Attentes partiellement satisfaites

Le Label Européen des Langues a parfois répondu en partie seulement aux attentes des organisateurs des projets récompensés. L'attribution du Label :

- A amélioré partiellement la crédibilité des projets surtout dans la mesure où un projet récompensé peut avoir des opportunités plus importantes en matière d'accès aux financements publics. Certains projets récompensés, en effet, ont demandé et obtenu des financements publics supplémentaires au

niveau européen et national. En Italie par exemple, certains projets récompensés ont été financés dans le cadre du programme Lifelong Learning - Leonardo da Vinci - TOI. La plupart des projets récompensés a cependant traversé des difficultés pour continuer à exister après la période de financement, et le Label n'a pas contribué au financement pour la poursuite des activités (excepté les activités ci-dessus mentionnées). Les maisons d'édition, ou plus généralement les acteurs dans le domaine des langues n'ont pas, par exemple, témoigné d'intérêt particulier pour les projets récompensés et pour les études de cas qu'ils prenaient en considération.

- A partiellement contribué au partage de méthodes efficaces mises en place grâce aux projets récompensés, surtout dans le cadre d'événements nationaux et transnationaux (comme des salons pour promouvoir les bonnes pratiques dans le domaine de l'apprentissage des langues) organisés par les Agences nationales ou par la Commission européenne. Cependant, excepté ces événements officiels, les organisateurs des projets récompensés ont constaté que les opportunités d'échange des bonnes pratiques étaient limitées.

8.5 Les attentes déçues

Le Label européen des Langues n'a pas satisfait une attente que nourrissent les organisateurs des projets récompensés. L'attribution du Label n'a pas contribué à la création de partenariats transnationaux. L'opportunité de créer des réseaux transnationaux est encore plutôt faible pour les organisateurs des initiatives récompensées par le Label Européen des Langues: c'est un aspect qui doit être pris en considération, et cela d'autant plus qu'il s'agit d'un prix européen.

On remarquera toutefois que la Suède et la Lituanie constituent une exception. Dans ces deux pays en effet, on observe une augmentation des initiatives de coopération transnationale après l'attribution du Label ; les organisateurs des projets ont été invités par d'autres organisateurs à participer à des projets européens.

9. Recommandations

Il a été demandé aux coordinateurs des 201 projets qui ont reçu le Label pour leurs études de cas dans les 18 pays participants et dont on parle dans le présent rapport, de fournir des conseils aux futurs candidats au Label Européen des Langues. Le but est de promouvoir une approche entre pairs, où les candidats sélectionnés par le Label Européen des Langues fournissent des suggestions sur la manière dont développer un projet de qualité, apte à présenter une candidature fructueuse à l'attribution du Label Européen des Langues.

Les organisateurs des projets primés ont en outre été invités à fournir leur feedback aux organismes responsables de l'implantation et de la gestion du Label (c'est-à-dire les Agences Nationales et la Commission européenne), selon une approche du bas vers le haut.

9.1 Points forts relatifs à l'attribution du Label Européen des Langues

Il apparaît d'après le présent rapport que les points forts du Label Européen des Langues sont les suivants :

- Il offre une reconnaissance officielle et européenne à la qualité du projet. Le Label est considéré comme une confirmation de la qualité de l'initiative.
- Il assure une plus grande visibilité au projet et à l'institution qui le promeut. Certains organismes ont bénéficié d'une augmentation du nombre d'inscriptions suite à l'attribution du Label.
- Il augmente la motivation des organisateurs du projet et du staff qui participe à l'initiative.
- Il améliore la crédibilité des projets, surtout dans la mesure où il contribue à leur développement dans le cadre du Lifelong Learning Programme - Leonardo da Vinci - TOI. La plupart des projets récompensés rencontre cependant des difficultés à exister après la période de financement. Des

exceptions existent, comme par exemple, certains projets italiens qui sont toujours en cours de réalisation grâce à l'obtention de nouveaux financements dans le cadre du programme Lifelong Learning.

- Il contribue au partage des méthodes efficaces mises en place par les projets récompensés, surtout dans le cadre des événements nationaux et transnationaux (salons pour promouvoir les projets des méthodes efficaces dans le domaine de l'apprentissage des langues par exemple), qu'ils soient organisés par les Agences nationales ou par la Commission Européenne. Excepté ces événements officiels, les organisateurs des projets récompensés ont observé que les opportunités d'échange de pratiques efficaces étaient limitées.
- Contribuisce alla condivisione di buone prassi attuate dai progetti premiati soprattutto nell'ambito di eventi nazionali e transnazionali (ad esempio fiere per promuovere progetti di buone prassi nel campo dell'apprendimento delle lingue) organizzati dalle Agenzie nazionali o dalla Commissione Europea. A parte questi eventi ufficiali, i promotori di progetti premiati hanno ritenuto che le opportunità di scambio di buone prassi fossero limitate.

9.2 Points faibles relatifs à l'attribution du Label Européen des Langues

Il apparaît d'après le présent rapport que les points faibles du Label Européen des Langues sont les suivants :

- Il n'est pas suffisamment connu, même parmi les spécialistes de l'apprentissage des langues
- Le logo du Label n'est souvent pas reconnu, même par les spécialistes du secteur. Le logo varie en fonction des pays et des contextes, ce qui peut expliquer la difficulté à le repérer.
- Les avantages de l'attribution du Label Européen des Langues ne sont pas assez clairs
- Il offre des opportunités trop limitées pour créer des partenariats transnationaux. Il s'agit d'un aspect qui doit être pris en considération dans la mesure où il s'agit d'un prix européen.

9.3 Conseils pour une mise en service ultérieure du Label Européen des Langues

Ces conseils se basent sur:

- La promotion de la visibilité du Label Européen des Langues, surtout auprès des spécialistes de l'apprentissage linguistique. Cela pourrait être fait grâce à :
 - Une stratégie d'information ciblée, en présentant par exemple le Label Européen lors de manifestations internationales sur l'apprentissage des langues
 - La publication d'articles sur le Label Européen des Langues dans la presse spécialisée, sur papier et on line
 - Une plus grande visibilité pour le Label Européen des Langues sur le site web de la Commission européenne, ou l'insertion d'un lien vers les pages du Label Européen dans les menus principaux des sites web des Agences Nationales.
 - L'insertion d'un lien vers la page du Label Européen des Langues sur la Home Page des sites web des Agences Nationales
 - Demander aux lauréats du Label d'insérer le logo du Label et un lien vers la page web de l'Agence Nationale où il est présenté.
 - L'utilisation d'un seul logo pour le Label Européen de façon transnationale
 - L'utilisation des réseaux sociaux développés exprès par et pour ceux qui travaillent dans le secteur des langues.
 - Le développement d'une Bibliothèque du Label Européen des Langues au niveau européen, avec les produits les plus importants utilisés par les institutions qui les a développés (il pourrait s'agir de définir ce que l'on entend par produits plus importants, en contrôlant au moins les sites web des projets qui sont encore opérationnels). Ce pourrait être une ultérieure mise en service

du database du Label Européen pour les projets innovants dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues ((<http://ec.europa.eu/education/lingua/label/index.cfm>).

- L'identification de stratégies aptes à rendre plus attractif l'obtention du Label Européen des Langues
- La prise de conscience toujours plus grande sur la signification et l'impact du Label Européen des Langues. Pour ce faire, les informations relatives au Label Européen des Langues devraient inclure également :
 - une description claire de la signification de la valeur du Label lui-même
 - une description claire des bénéfices liés à l'obtention de cette récompense. Pour ce faire, on pourrait utiliser les 201 études de cas¹⁸ développées par le réseau NELLIP pour présenter les meilleures méthodes en termes de bénéfices liés à l'obtention du Label.
- L'opportunité pour les coordinateurs des projets qui ont reçu le Label de créer des réseaux transnationaux, de profiter de moments d'échanges et de partage. Cela peut être mis en place, par exemple, grâce à l'organisation annuelle d'événements transnationaux où la mise en commun des meilleures méthodes développées par les projets récompensés est effectuée. Le réseau NELLIP contribue lui aussi à cet objectif, puisqu'il est en train de réaliser un réseau transnational de promotions de projets qui ont reçu le Label Européen des Langues.
- La sensibilisation et la participation des professionnels du secteur de l'apprentissage des langues (les éditeurs spécialisés par exemple) de la signification, en termes de valeur, du Label Européen des langues, de façon à encourager le développement ultérieur des projets récompensés.

9.4 Développement de projets de qualité qui peuvent présenter une candidature pour l'obtention du Label Européen des Langues

Pour présenter une candidature ayant une suite favorable, il faut, selon les organisateurs des projets récompensés, développer les points suivants :

- Impliquer directement les destinataires: le projet réussit s'il répond à des exigences concrètes. Les bénéficiaires finaux doivent être impliqués dans la définition des objectifs et dans les activités du projet de façon que les résultats attendus correspondent à leurs attentes.
- Tenir compte de ce qui existe déjà, en mettant en service des produits et des méthodes de qualité existants dans le cadre de l'enseignement et de l'apprentissage des langues (en faisant référence par exemple aux projets qui ont reçu précédemment le Label Européen des Langues)
- Se concentrer sur les aspects innovants et sur la manière dont le projet peut faire la différence pour les enseignants et les étudiants.
- Développer le projet, en prenant en considération quelques critères utilisés pour l'attribution du Label, par exemple l'innovation et la possibilité de l'appliquer ailleurs.
- Fournir une description claire du produit et des pratiques, en expliquant qui sont les destinataires de la méthode et du projet, quels sont ses objectifs, les avantages pour les utilisateurs...
- Effectuer une vérification et une évaluation des résultats atteints et réaliser une action correctrice qui tienne compte des avis des utilisateurs participants.
- Faire participer les organismes publics et les organisations qui peuvent soutenir le projet.

¹⁸ Voir le site web NELLIP: http://nellip.pixel-online.org/CS_lista.php

10 Conclusions

L'équipe du NELLIP a mis en relation les critères de qualités utilisés pour attribuer le Label Européen des Langues et les priorités politiques européennes actuelles¹⁹ en matière d'apprentissage des langues ; elle a sélectionné quelques initiatives qui ont reçu le Label Européen des Langues, en coopération avec les Agences Nationales d'appartenance.

L'analyse des études de cas sélectionnés montre que la plupart des coordinateurs des projets ont décidé de présenter la demande pour l'obtention du Label Européen des Langues dans le but de garantir une plus grande visibilité au projet et afin d'obtenir une reconnaissance officielle et européenne. D'autres raisons sont liées à la volonté de promouvoir la faisabilité du projet et de partager les bonnes pratiques développées.

Il apparaît d'après le présent rapport que les points forts du Label Européen des Langues sont les suivants :

- Il augmente la motivation des organisateurs des projets récompensés
- Il est considéré comme une confirmation de la valeur des projets récompensés
- Il contribue à la visibilité des projets
- Il peut contribuer à l'exploitation des projets récompensés

Il apparaît d'après le présent rapport que les points faibles du Label Européen des Langues sont les suivants :

- Le Label n'est pas suffisamment connu et reconnu, pas même parmi les spécialistes et les prestataires de services pour l'apprentissage des langues
- Les avantages du Label européen des Langues ne sont pas clairs pour les candidats potentiels
- Le Label a fourni, jusqu'à présent, des opportunités limitées dans le domaine de la création de partenariats transnationaux

La mise en service ultérieure du Label Européen des langues devrait donc être basée sur les éléments suivants :

- La promotion de la visibilité du Label Européen des Langues entre les spécialistes et les prestataires de service pour l'apprentissage des langues
- Favoriser la compréhension de la signification et de l'impact du Label Européen des Langues
- La promotion d'opportunités pour la création de réseaux transnationaux, échange et partage entre les projets récompensés.
- L'utilisation d'un unique et reconnaissable logo pour le Label Européen des Langues au niveau transnational.

11 Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier et exprimer leur gratitude envers Manola Peschieri, pour son aide et sa contribution au développement du présent rapport et pour le déroulement des activités de recherche du réseau NELLIP au niveau transnational.

Manola Peschieri est Policy Officer et coordinatrice du Label Européen des langues auprès de la Commission européenne, Direction Générale Enseignement et Culture. Unité A3.002 Politiques pour le multilinguisme.

¹⁹ Source: Commission européenne, multilinguisme: http://ec.europa.eu/languages/languages-of-europe/index_en.htm